



Ecole St Pierre
30 C, rue du Petit Paris
85540 Champ St Père
Tél. : 02.51.40.94.43
Site Internet: www.champstpere-stpierre.fr

Circulaire de rentrée Année scolaire 2019-2020

Organisation des classes

- Classe de PS-MS : Stéphanie Migner
- Classe de GS- CP : Estelle Marquine et Elodie Menanteau (le lundi)
- Classe de CE1-CE2 : Hélène Mouré et Elodie Menanteau (le mardi)
- Classe de CM1-CM2 : Myriam Zanfongnon

Sabine Brossard, enseignante du Regroupement d'Adaptation du secteur des Moutiers, accompagnera certains élèves de cycle 2 ou cycle 3 en fonction des difficultés rencontrées par chacun dans certains domaines d'apprentissage. Des précisions sur l'aide spécialisée seront communiquées aux parents d'élèves au cours des réunions de classe.

Personnel intervenant dans l'école

- Anne-Laure Marin : Agent de service (aide maternelle)
- Vanessa Raynon : Agent de service (surveillance de sieste + agent d'entretien)

Calendrier scolaire

Vous trouverez un calendrier en pièce jointe qu'il vous sera possible d'utiliser pour noter les activités scolaires ou périscolaires de votre enfant.

Les vacances d'été débuteront le vendredi 3 juillet après la classe.

Modification du calendrier officiel

Cette année, l'école suivra le calendrier officiel. Aucune modification ne sera apportée.

Des animations, à caractère facultatif, seront tout de même proposées aux enfants et à leur famille.

Horaires

	De la maternelle au CP	Du CE1 au CM2
Matin	8h45 à 11h45	8h45 à 12 h 00
Après-midi	13 h 15 à 16 h 30	13 h 30 à 16 h 30

Pour des raisons liées au transport vers le restaurant municipal, nous sommes obligés d'organiser 2 cars.

L'accueil se fera à partir de **8 h 35** (pour se mettre en conformité avec les obligations de service des enseignants). Les enfants se rendront directement dans leur classe.

Pour les parents des enfants de GS jusqu'au CM2, nous vous demandons de laisser vos enfants **entrer seuls** dans l'école.

En cas de problème urgent, vous pourrez rentrer sur la cour pour en avertir les enseignants.

La classe commence à **8h45** pour tous les cycles. **Merci de respecter cet horaire.**

Lors des sorties, nous vous demanderons d'attendre sous le préau extérieur. **Les enseignantes appelleront les enfants.**

Communication Parents-Ecole

Des réunions de classe auront lieu au cours des prochaines semaines. Les dates vous seront communiquées ultérieurement. Ces réunions seront pour vous l'occasion de recevoir des informations et d'échanger sur le fonctionnement de la classe.

Pendant l'année scolaire, il vous sera également possible de demander des rendez-vous individuels. Les enseignants se tiendront à votre disposition en fonction de leurs disponibilités.

Cette année, l'ensemble des communications se fera par voie électronique. Toutes les communications d'ordre général se feront par le biais de l'adresse ecolestpierrecsp@orange.fr et les informations spécifiques de classe se feront à l'aide des adresses suivantes :

Classe de Stéphanie PS-MS	classestephanielcsp@orange.fr	Classe d'Hélène CE1-CE2	classehelenecsp@orange.fr
Classe d'Estelle GS-CP	classeestellecsp@orange.fr	Classe de Myriam CM1-CM2	classemyriamcsp@orange.fr

Chaque enfant aura une chemise jaune pour les informations ne pouvant être communiquées par mail.

Décharge de direction

La directrice de l'école sera en décharge de direction le **mardi**. Elodie Menanteau assurera la classe de CE1-CE2 ce jour-là.

Si vous souhaitez contacter la directrice, veuillez privilégier la journée du mardi. Merci.

Contact : - par téléphone : 02.51.40.94.43

- par mail : ecolestpierrecsp@orange.fr

Absences

- **Pour toute absence prévue, veuillez informer l'enseignant concerné par mail.**
- Pour une absence imprévue, veuillez informer la directrice par mail ecolestpierrecsp@orange.fr ou par téléphone avant la classe.



Dans les deux cas, il est impératif de compléter un billet d'absence et de le remettre à l'enseignant de la classe. Une fiche de billets d'absence sera distribuée aux enfants à la rentrée.

Garderie – Centre municipal des Tilleuls / Cantine

Les enfants profitant des services de cantine et de garderie doivent être inscrits en mairie et doivent apporter leur carte tous les jours.

Goûter

Les enfants ne seront pas autorisés à prendre de collation pendant le temps d'école. Pour ceux qui le souhaitent, il sera possible de le faire avant la classe entre 8h35 et 8h45.

Anniversaires

Nous vous demandons d'être raisonnable dans la quantité des bonbons offerts. Un ou deux bonbons peuvent suffire pour fêter un anniversaire à l'école. Merci de votre compréhension.

Parents accompagnateurs en sortie scolaire

Accompagner, ce n'est pas forcément profiter des spectacles. C'est tout d'abord gérer les enfants. Il est bien **évidemment interdit de fumer** en présence des enfants. Il est également impératif de faire attention au vocabulaire employé devant les enfants.

Chaque sortie scolaire doit être un moment d'apprentissage pendant lequel les adultes doivent être garants de la bonne conduite des enfants et de leur sécurité. Ils doivent donc être des modèles.

Informations diverses

- Nous vous recommandons de marquer tous les vêtements que votre enfant peut quitter et le matériel qu'il pourrait égarer.
- Pour les petits, **prévoir des vêtements de rechange.**
- Pour la sieste, marquer le duvet et la serviette de toilette.
- Merci de couvrir les livres et fichiers scolaires et d'aider votre enfant à en prendre soin.

Très bonne rentrée à tous.

L'équipe enseignante